

**MARDI 11 MARS 2025**

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE DES DOUANES : DÉCLARATION LIMINAIRE**



Monsieur le Président,

Lors de la Commission Préparatoire à ce Conseil d'Administration, nous avons eu l'occasion de soulever plusieurs points, nous avons alors obtenu certaines réponses (cf. notre Compte-Rendu). Mais pour certains autres, s'agissant de vœux ou de gestion de dossiers « en cours », nous nous permettrons donc au cours de cette séance de revenir dessus. Ces points sont, pour les principaux, au nombre de trois.

**Un premier sujet « d'actualité » : les régularisations de charges.** Si nous avons obtenu des éclaircissements sur le processus, le calendrier et les tenants et aboutissants particulièrement par l'agence comptable, nous déplorons encore pour plusieurs collègues, dans certaines CTM, un accès difficile voire une absence de réponse suite aux demandes d'accès aux pièces justificatives de ces régularisations de charges. Cette situation est source de tensions et de crispation, les sommes en jeu étant parfois assez importantes. Ce n'est pas acceptable.

**Un deuxième sujet sur le FACVL : l'avenir.** Ce fonds institué par l'accord du 4 avril 2022 reconnaissait l'engagement sans faille des douaniers et le lourd tribut qu'ils ont payé aux - trop - nombreuses réformes déjà subies et toujours en cours. Cet engagement n'étant pas en baisse, nous demandons la pérennisation de la dotation à 1 million/an ! Et nous vous demandons de porter vous aussi, au nom des personnels placés sous votre autorité, cette demande auprès des autorités de tutelle.

**Un troisième sujet relatif au domanial.** Nous l'avons dit et répété depuis des années : le domanial est la clef de voûte de l'EPA Masse. Les cités des Douanes dont il a la charge sont l'héritage de nos anciens et ce qu'ils ont bâti doit être préservé et valorisé. Et surtout une politique volontariste en la matière nous permettrait d'éviter les écueils que nous rencontrons souvent dans les rapports avec les « bailleurs sociaux ». Si l'on est chez nous, c'est nous qui dictons les règles du jeu... Et s'il est en la matière clair que les finances et la structure de l'EPA ne permettent pas de se lancer dans des projets de construction, pourquoi ne pas envisager, par exemple en IDF, de rechercher des ensembles déjà bâtis qui seraient à vendre ?

